#### VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23 Nombre de représentés : 10 Nombre de votants : 33

#### **OBJET**

#### Affaire n°2016-154

PRESTATIONS DE REGENERATION, D'ENTRETIENS SPECIALISES ET RECONSTRUCTION DES SOLS SPORTIFS ENGAZONNES, STABILISES, SYNTHETIQUES ET PARQUET BOIS DE LA COMMUNE DU PORT

APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE

#### NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 septembre 2016 et affichée le 22 septembre 2016.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le: 0 6 007 2016



#### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 29 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés: Mme Paulette Lacpatia 1ère adjointe (par M. Olivier Hoarau), M. Sergio Erapa 11ème adjoint (par Mme Dalila Mahé 2ème adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Sabine Le Toullec (par M. Daniel Vassinot), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte), M. Patrick Jardinot (Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....

# PRESTATIONS DE REGENERATION, D'ENTRETIENS SPECIALISES ET RECONSTRUCTION DES SOLS SPORTIFS ENGAZONNES, STABILISES, SYNTHETIQUES ET PARQUET BOIS DE LA COMMUNE DU PORT

# APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 25, 67 à 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » en date du 20 septembre 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 29 septembre 2016 relatif à l'approbation des principales caractéristiques du marché de prestations de régénération, d'entretiens spécialisés et reconstruction des sols sportifs engazonnés, stabilisés, synthétiques et parquet bois de la commune du Port,

Après avoir délibéré et l'unanimité,

#### **DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer l'accord-cadre correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Olivier HOARAU

### PRESTATIONS DE RÉGÉNÉRATION, D'ENTRETIENS SPECIALISÉS ET RECONSTRUCTION DES SOLS SPORTIFS ENGAZONNÉS, STABILISÉS, SYNTHÉTIQUES ET PARQUET BOIS

## APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Le présent rapport a pour objet l'approbation par le Conseil municipal des principales caractéristiques de l'accord-cadre de prestations d'entretien des différents terrains sportifs de la ville du Port.

Le marché actuel prend fin le 31 décembre 2016.

L'accord-cadre est décomposé en 3 lots :

#### - Lot 1 : Sols sportifs extérieurs

Ce lot concerne les sols sportifs engazonnés, stabilisés et synthétiques.

#### - Lot 2 : Sols sportifs intérieurs

Ce lot concerne les sols synthétiques en PVC et les sols en parquet de bois.

#### - Lot 3: Infrastructures et VRD

Ce lot concerne la réparation de réseaux de drainage, regards de visite et bordures sur les terrains extérieurs.

Le contrat sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande sans minimum et sans maximum. L'estimation annuelle des commandes pour l'ensemble des prestations est de 90 000 € HT.

La consultation sera engagée selon la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 25, 67 et 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016.

L'accord-cadre sera conclu pour une première période d'exécution courant de la date de notification au 31 décembre 2017. Il pourra être reconduit trois fois pour des périodes d'une année (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année considérée). Il ne pourra dépasser le 31 décembre 2020.

Il est demandé au Conseil municipal:

- d'approuver les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre,
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer l'accord-cadre correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

Affaire suivie par DAG – Service Achats-Marchés Et DEH - Service des Sports

